



COMPTE-RENDU AG du 16 décembre 2022

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

ACCUEIL DES PARTICIPANTS à 18 heures

29 adhérents ont tenu à se déplacer malgré le froid et les épidémies qui continuent à sévir. La plupart des autres adhérents avaient remis une procuration et au total, 70 adhérents présents ou représentés ont participé au vote où le quorum a été atteint.

DEBUT DE L'AG à 18 heures 30

- **Présentation du rapport moral et du bilan financier**

Message de bienvenue de la présidente : Myrtille remercie l'abbé Bruno GOLFIER pour la mise à disposition de la salle « LE HEGARAT » entièrement rénovée depuis 1 an ainsi que tous les acteurs du panier cauchois : producteurs, adhérents et bénévoles dont l'engagement au sein de l'AMAP pour promouvoir l'économie locale, durable et solidaire contribue à faire perdurer l'asso.

Eric BOUIN adhérent du panier cauchois et membre actif de l'espace Jeanne d'Arc précise l'évolution de la paroisse depuis 1 an (accueil des familles et organisation des funérailles) et sa volonté de créer un lien fort dans la vie du quartier.

Jacky LEMONNIER, membre fondateur du panier cauchois et administrateur de l'asso Clos Val Soleil retenue avec LOGEO pour l'aménagement du site du Val Soleil explique les démarches en cours en vue d'occuper rapidement les locaux qu'il est possible de préserver : l'ancienne halte-garderie que la ligue havraise propose d'utiliser pour héberger les handicapés et le manoir qui doit être réhabilité. Les autres locaux sont appelés à être détruits pour laisser la place à la création d'ateliers d'artisans et d'assos directement en lien avec l'économie durable (recyclage d'objets anciens inutilisés, économie des ressources naturelles, préservation de la nature) et l'aide sociale pour renforcer la vie du quartier.

Lecture et commentaire des documents adressés par courriel à tous les adhérents le 7/12/2022.

Le rapport moral et le bilan financier sont approuvés à l'unanimité des participants.

- **Renouvellement du CA**

Candidature de 2 nouveaux référents :

- Xavier ALIZIER pour la viande bovine, en remplacement de Thomas HEDOUIN, démissionnaire
- et Christine TETREL pour le pain du jeudi (poste vacant depuis le départ de Marie TOUPET)

L'assemblée vote à l'unanimité l'entrée en fonction des 2 candidats présents.

Appel à candidature pour le poste de référent fruits du mardi :

Jean-Marc CORBET, référent fruits du jeudi a accepté d'assurer temporairement les tâches essentielles (création des contrats et information des adhérents) mais **il serait souhaitable qu'un adhérent, présent le mardi puisse prendre le relais.**

Merci d'y réfléchir et de nous faire part de votre proposition en nous adressant un courriel à l'adresse « contact.lepaniercauchois.org ».

- **Débat**

Cette AG a lieu dans un contexte économique très préoccupant où la reprise de l'inflation et la hausse « galopante » des coûts de l'énergie, des transports et de tous les aliments entraîne des baisses importantes de pouvoir d'achat et risque de mettre sérieusement en péril les exploitations locales de taille moyenne qui ne bénéficient pas toujours des aides gouvernementales (ou qui doivent dépenser beaucoup d'énergie pour les solliciter, au détriment du travail sur « le terrain »)

Malgré leurs obligations professionnelles particulièrement denses le vendredi soir, la plupart des producteurs ont tenu à participer à l'AG pour expliquer leurs difficultés et essayer de trouver des solutions en commun.

Seuls, Thibault ALLEAUME et Sophie GRENIER (Prés d'Artemare) ont demandé qu'on les excuse de ne pouvoir assister à cette assemblée compte tenu d'engagements impératifs ce soir-là.



COMPTE-RENDU AG du 16 décembre 2022

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

FERME DE LA HULOTTE (légumes et œufs)

Robert TOUTAIN confirme que la valeur réelle du panier maraîcher était en moyenne de 13.24 € cet été. Myrtille DUBOIS nous lit le message adressé par Pierre et Astrid LE ROLLAND qui, pour la première fois, n'ont malheureusement pas pu assister à l'AG

Ce texte, que vous trouverez en pièce jointe, montre bien le courage de nos producteurs qui hésitent à pratiquer des majorations qui risqueraient de mettre en difficulté les adhérents ... et eux aussi par voie de conséquence.

Le but de cette réunion est de trouver en commun des solutions qui permettent de préserver les intérêts de tous les partenaires en laissant les moyens à nos producteurs de continuer à travailler dans des conditions « décentes ».

PIERRE YVES BARTHELEMY (pain et pâtes) :

Pierre Yves explique la dure vie du boulanger et la très grande fatigue, accentuée par l'éloignement de son fournil et de son fournisseur de farine, l'obligeant à faire 600 km un lundi sur 2 pour se rendre au moulin bio de Persard.

Ces nombreux déplacements ont une incidence sur sa santé : à bout de force après parfois 18 heures de travail ininterrompu, il risque un accident sur la route. Par chance, tout s'est bien passé jusqu'à présent mais il doit penser « à lever le pied ».

Il nous explique qu'il envisage d'arrêter la fabrication et la distribution des pains le mardi pour économiser plus de 20 000 kms/an et gagner 2 jours de repos/semaine. Son beau-fils qu'il a initié au métier de boulanger et le seconde dans la fabrication des pains est un peu réticent à l'idée de mener une vie aussi dure. L'associer pour le dégager d'une partie de son activité est pourtant la seule planche de salut. Nous connaissons bientôt Thomas qui progressivement devrait assurer la fabrication et la distribution des pains le mardi de manière autonome et prendre la relève à la campagne d'été 2023.

EARL PATIN (viande rouge et volailles) :

Céline et Cyrille PATIN nous font part de leurs difficultés face aux fortes augmentations du prix de l'énergie, de l'aliment pour les poules pondeuses et des emballages qui les obligeront sans doute à revoir leurs prix de viande bovine pour la prochaine campagne.

Ils s'efforceront de garder le même prix pour les poulets qu'ils avaient augmenté l'été dernier et qui sont un peu moins impactés par la hausse.

Ils remercient les adhérents du panier cauchois qui « participent au positif de leur exploitation » et soulignent qu'il est important de pouvoir proposer une autre forme de commerce que la grande distribution.

FERME DE LA MARE CAVELIERE (produits laitiers et viande de porc)

Très émue, Sylvie nous explique que, faute de moyens, les collectivités locales viennent de rompre un marché important pour la fourniture de produits laitiers.

Elle ne sait comment faire face à cette baisse de chiffre d'affaire qui s'ajoute aux hausses de tous les achats indispensables : énergie, aliments pour le bétail... et veut éviter d'en faire subir les conséquences à ses employés, touchés comme tout le monde par l'inflation générale.

Elle nous fait part de la difficulté d'estimer correctement les prix de vente avant le début de chaque campagne en particulier, pour les colis de porc plus impactés par la hausse.

2 solutions sont discutées : un contrat plus court ou une baisse de la quantité de produits pour le même prix.

- La 1ère solution serait très prégnante sur le plan logistique en réclamant une action quasi permanente du référent et du trésorier sans garantir un chiffre d'affaire au producteur sur la durée, ce qui est pourtant un des objectifs essentiels de l'AMAP.
- La 2^{ème} solution ne trouve pas l'assentiment des adhérents qui insistent sur la nécessité de ne pas rompre le climat de confiance en modifiant le contrat signé en début de campagne.

L'idée de proposer rapidement (à la chandeleur?) un colis mixte exceptionnel pour compenser le manque à gagner de tous nos producteurs obtient l'approbation générale des participants.

Les modalités de distribution de ce colis vont être affinées par nos producteurs pour en optimiser l'efficacité.



COMPTE-RENDU AG du 16 décembre 2022

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

- **Présentation des paniers solidaires**

Evelyne ROBILLARD nous expose le projet de paniers solidaires, en partenariat avec le Secours Populaire, pour lutter contre la grande précarité en cette période de crise. Elle souligne que beaucoup d'étudiants n'arrivent plus à s'alimenter correctement, malgré les petits boulots effectués.

L'idée est de fournir aux plus défavorisés des paniers composés de produits de qualité, faciles à cuisiner. Concrètement le Secours Populaire s'engage à utiliser les sommes d'argent versées par les adhérents pour des achats auprès de producteurs locaux.

Comme tout don au secours populaire, les sommes versées seraient dé-fiscalisables à hauteur de 75 %.

FIN DE L'AG après la prestation de notre adhérente conteuse DANIELLE MAILLARD qui nous ravit avec l'histoire de la dinde de Noël

La soirée se termine vers 21 heures par le pot de l'amitié avec dégustation de toasts préparés à base des cochonnilles de la mare cavelière et du fameux rond de sorcière que nous a proposé Sophie GRENIER à l'occasion des fêtes de fin d'année, le tout tartiné sur l'excellent pain de Pierre-Yves.